

# DEMANDE D'AUTORISATION DE DRAGAGE DU PORT DE BAYONNE



**PLÉNIÈRE DU 09/03/2016**

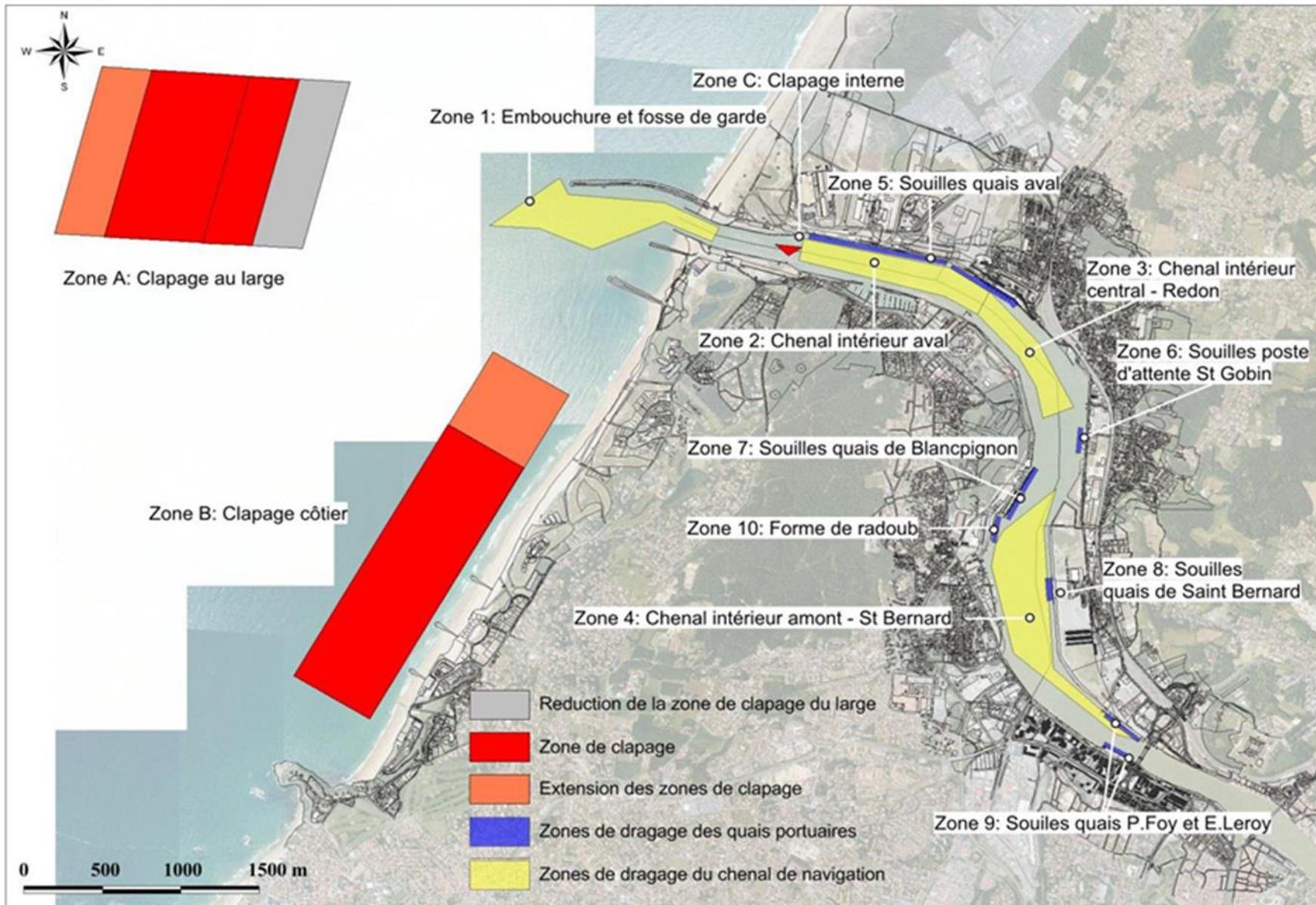
## CONTEXTE GÉNÉRAL

- ❖ **FIN DE L'ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N°04/EAU/24** AUTORISANT LA CCI BPB À RÉALISER LES OPÉRATIONS DE DRAGAGES DE MAINTIEN DES PROFONDEURS DU PORT DE BAYONNE
- ❖ ENGAGEMENT DE LA CCI BPB, COURANT 2012, DANS UNE DÉMARCHE DE **DEMANDE D'UNE NOUVELLE AUTORISATION** AU TITRE DE LA LOI SUR L'EAU (ARTICLES L.214-1 ET SUIVANTS DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT).
- ❖ LE DRAGAGE DU PORT DE BAYONNE DOIT RÉPONDRE SUR LA PÉRIODE 2015-2025 À **DEUX ENJEUX ESSENTIELS**:
  - GARANTIR LES **COTES MINIMALES** D'EXPLOITATION TOUT AU LONG DE L'ANNÉE (ACCUEIL NAVIRES DE 20 000 TONNES)
  - PARTICIPER AU **MAINTIEN DU TRAIT DE CÔTE** DEVANT LES PAGES D'ANGLET
- ❖ ACQUISITION DE LA **DRAGUE À POSTE HONDARRA** PAR LA CCI BPB



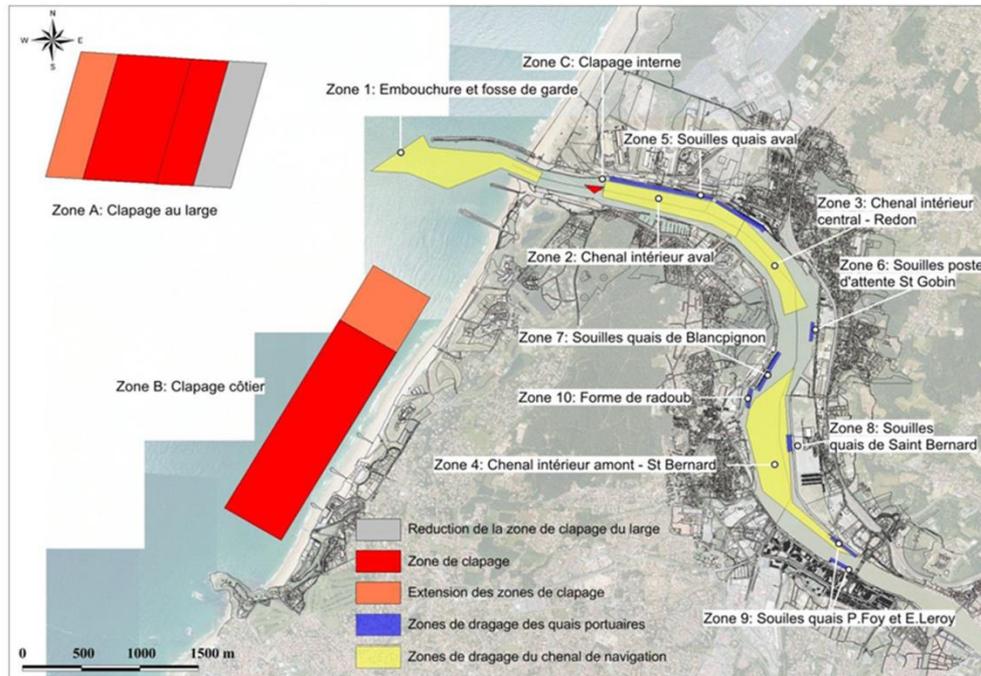
## EVOLUTION DES MODES DE DRAGAGE

	Arrêté 2004 -2014	Nouvel arrêté 2015- 2025
Volumes dragués	950 000 m <sup>3</sup> /an dont : <ul style="list-style-type: none"> <li>750 000 m<sup>3</sup> de sables (embouchure + fosse de garde)</li> <li>200 000 m<sup>3</sup> de sables et de vases (souilles + chenaux internes)</li> </ul>	1 025 000 m <sup>3</sup> /an dont: <ul style="list-style-type: none"> <li>500 000 m<sup>3</sup> de sables (embouchure + fosse de garde)</li> <li>525 000 m<sup>3</sup> de sables et de vases (souilles + chenaux internes)</li> </ul>
Zones de dragage	9 zones	10 zones (ajout forme de Radoub)
Mode de dragage	2 campagnes par an (marché public)	Dragage potentiel « toute l'année » entre septembre et juin inclus
Moyen de dragage	Drague Aspiratrice en Marche (DAM) Drague à Benne (DAB)	Drague mixte Hondarra (élinde / benne)



# EVOLUTION DES MODES D'IMMERSION

	Arrêté 2004 -2014	Nouvel arrêté 2015- 2025
Zones d'immersion	A: Zone de large B: Zone côtière C: Zone interne	A :Extension vers l'Ouest et suppression partie Est B: Extension vers le Nord-Est C: Idem arrêté précédent
Produits immergés	A : Sables + vases B : Sables de l'embouchure C : Sables + vases	A et B: Idem arrêté précédent C: sédiments du chenal et de la souille Saint-Bernard (Zones 4 et 8)

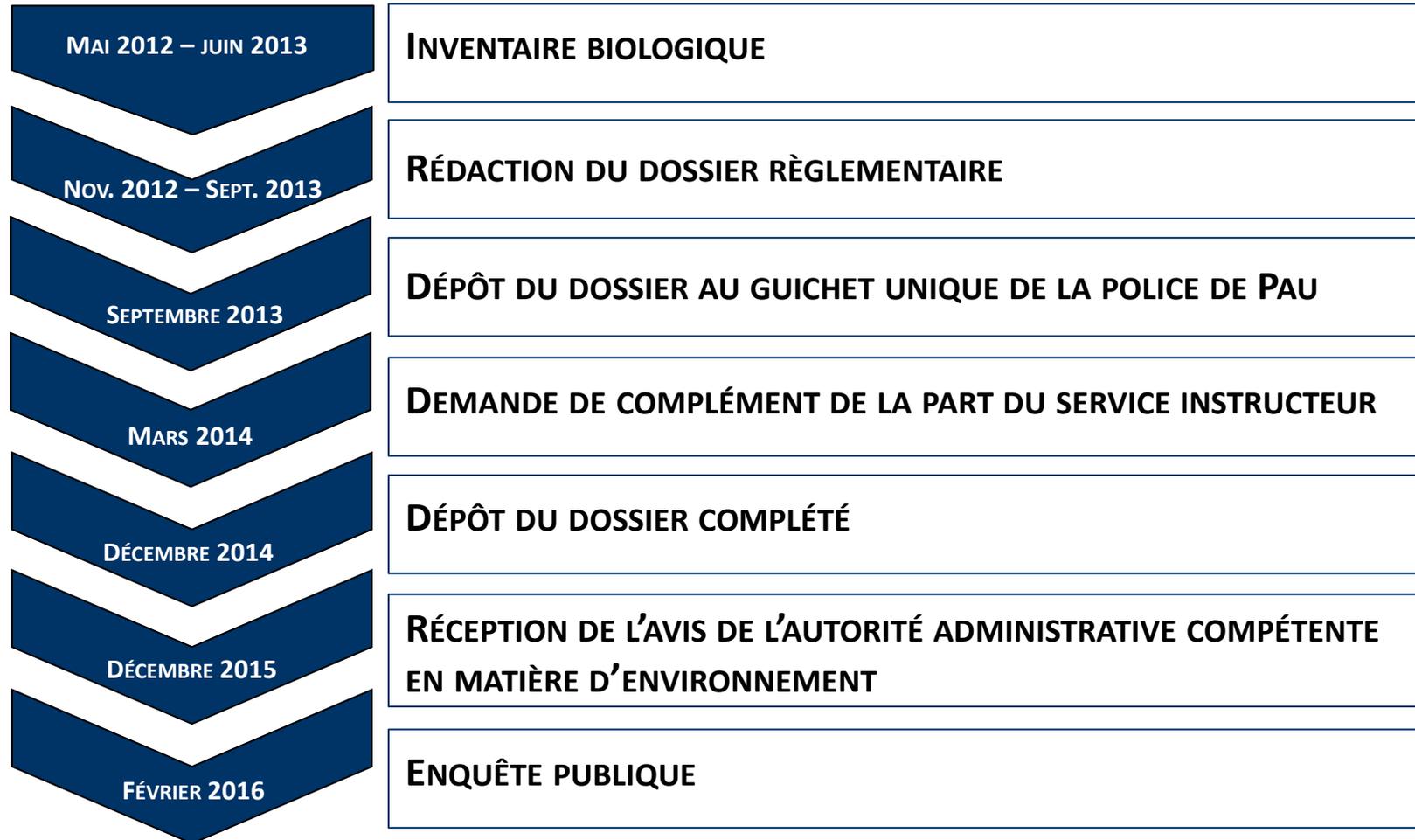


## EVOLUTION DES MODES D'IMMERSION

	Arrêté 2004 -2014	Nouvel arrêté 2015- 2025
Modes immersion Zone A	-	4 casiers principaux divisés en 4 sous-casiers - Casiers à l'Est : matériaux à dominance sableuses - Casiers à l'Ouest matériaux à dominance vaseuses  Clapages alternatifs sur chacun des casiers et sous-casiers
Modes immersion Zone B	En moyenne 234 000 m3 de sable dragué à l'embouchure sur les 5 dernières années	400 000 m3 de sable dragué à l'embouchure dans la limite des besoins pour l'entretien du chenal
Modes immersion Zone C	Courant de jusant établi  Déblais constitués de vases de St Bernard uniquement (sable et sable-vasard exclus)  Impossibilité de claper à l'extérieur du port (conditions de mer)	Hs > 2,0m  Courant de jusant établi  Volume max: 50 000 m <sup>3</sup> /an  Calendrier d'utilisation spécifique

# DÉMARCHE RÉGLEMENTAIRE POUR L'OBTENTION DU NOUVEL ARRÊTÉ

→ DEMANDE D'AUTORISATION AU TITRE DE LA LOI SUR L'EAU, INCLUANT UNE ÉTUDE D'IMPACT ET UNE ÉVALUATION DES INCIDENCES NATURA 2000. (Cout 300 000 €)



# PRINCIPALES CONCLUSIONS DE L'ÉTUDE D'IMPACT

ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX SOULIGNÉS PAR L'ÉTUDE D'IMPACT :

## ❖ ZONE DE CLAPAGE AU LARGE

- NATURELLEMENT CARACTÉRISÉE PAR DES FONDS SABLEUX, LES CLAPAGES TELS QUE RÉALISÉS ACTUELLEMENT PERTURBENT L'ÉQUILIBRE DES PEUPELEMENTS BENTHIQUES RÉSIDENTS,
- PRÉSENCE DE HAUT-FONDS RESPONSABLES D'UNE CONCENTRATION DE LA HOULE AU NIVEAU DE LA PLAGE DES CAVALIERS.

## ❖ ESTUAIRE = ZONE DE PASSAGE POUR LES POISSONS MIGRATEURS, ESPÈCES DONT LA CONSERVATION REVÊT UNE SENSIBILITÉ PARTICULIÈRE

## ❖ INCIDENCES POTENTIELLES DES OPÉRATIONS FORTEMENT LIÉES À LA QUALITÉ DES MATÉRIAUX DRAGUÉS

## ❖ ESTUAIRE + ZONE CÔTIÈRE = ENJEUX TOURISTIQUES AUX REGARDS DES MULTIPLES USAGES BALNÉAIRES ET NAUTIQUES.

MILIEU NATUREL		
Zone NATURA 2000	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ zones de dragage situées le SIC FR7200724 – l'Adour (Directive Habitat)</li> <li>✓ zone de clapage côtière située à proximité de SIC FR7200776 Falaise de St-Jean-de-Luz à Biarritz (Directive Habitat) et ZPS FR7212002 Rochers de Biarritz : le Bouccalot et la Roche Ronde (Directive Oiseaux). Zone éloignée de la SIC FR720081 « Cote Basque rocheuse et extension au large »</li> </ul>	Fort
Espèces et habitats NATURA 2000	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ poissons migrateurs amphihalins (saumon, civelle, alose...): circulent dans l'estuaire</li> <li>✓ oiseaux marins : grande zone de chasse, de repos et d'hivernage,</li> <li>✓ mammifères marins : le vison d'Europe ne fréquente pas la zone portuaire</li> <li>✓ zones de nurseries dans l'estuaire</li> </ul>	Fort
Flore marine	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ organismes phytoplanctoniques et flore rivulaire, peu d'interaction avec les dragages</li> </ul>	Faible
Espèces démersales et benthiques (poissons vivant près du fond et faune vivant dans le sédiment)	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ présences de nurseries</li> <li>✓ interaction directe avec les opérations de dragage</li> <li>✓ l'effet des travaux sur ces peuplements est direct bien que localisé</li> </ul>	Fort
Espèces pélagiques (poissons circulant sur toute la colonne d'eau)	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ le site ne présente pas d'enjeu particulier pour les espèces pélagiques</li> <li>✓ ces espèces sont peu affectées par les opérations de dragage en général</li> </ul>	Faible
Avifaune	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Rôle de l'estuaire de l'Adour pour l'avifaune. Dérangement potentiel</li> </ul>	Moyen
MILIEU HUMAIN		
Trafic maritime	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ trafic maritime du port de Bayonne transitant par l'estuaire pas d'interaction en travaux</li> </ul>	Nul
Pêche	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ la pêche est tolérée dans l'estuaire (non prioritaire). Les zones de clapages ne sont pas des zones de pêches identifiées</li> </ul>	Moyen
Plaisance	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ port du « brise-lames » dans l'estuaire, pas d'interaction avec les dragages</li> </ul>	Nul
Baignade / loisirs nautiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ zones de baignade à proximité de la zone de clapage côtière</li> </ul>	Fort
Qualité de l'air	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ la qualité de l'air est bonne</li> </ul>	Nul
Bruit ambiant	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ zone portuaire</li> </ul>	Faible

## MESURES POUR ÉVITER LES INCIDENCES

### ❖ ADAPTATION DU CALENDRIER AUX REGARDS DES ENJEUX IDENTIFIÉS :

- PASSAGE MIGRATEUR AMPHIHALIN ( DÉCEMBRE – FÉVRIER )
- CARACTÈRE TOURISTIQUE ET BALNÉAIRE DU SITE (JUILLET –AOUT)

		Jan	Fév	Mars	Avr	Mai	Juin	Juil	Aout	Sept	Oct	Nov	Déc
Dragage	Aspiration ou benne	Yellow	Yellow	Green	Green	Green	Green	Red Période estivale	Green	Green	Green	Green	Yellow
	Clapage	Green	Green	Green	Green	Green	Green		Green	Green	Green	Green	Green
	Large (A)	Green	Green	Green	Green	Green	Green		Green	Green	Green	Green	Green
	Cote (B)	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green
	Interne( C)	Orange	Orange	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Orange



Tous types d'opérations autorisés



Arrêt total des opérations



Limitation à 1 clapage/jour en zone interne



Priorisation des dragages à la benne (dragage par aspiration réduits au min.)

# MESURES POUR ÉVITER OU RÉDUIRE LES INCIDENCES

## ❖ STRATÉGIE D'IMMERSION DES SÉDIMENTS

- FAVORISER PROCESSUS DE RECOLONISATION : HOMOGENÉISATION DE LA NATURE DES DÉPÔTS ET ALTERNANCE DES CASIERS DE DÉPÔT
- LIMITER FORMATION DE HAUT-FONDS
- LIMITER AU MAXIMUM LES CLAPAGES EN ZONE INTERNE

## ❖ PROCESSUS DE CONTRÔLE RÉGULIER DE LA QUALITÉ DES SÉDIMENTS

- COMMUNICATION/ SENSIBILISATION DES UTILISATEURS DU PORT
- DÉFINITION D'UN NOUVEAU PLAN D'ÉCHANTILLONNAGE EN ADÉQUATION AVEC LES ZONES DRAGUÉES

## ❖ RÉDUCTION DES VOLUMES DRAGUES ET VALORISATION DES SÉDIMENTS

- OPTIMISATION DES PRATIQUES DE DRAGAGE POSSIBLE GRÂCE À LA DRAGUE HONDARRA
- VALORISATION DES SABLES SUR LES PLAGES D'ANGLET
- RÉFLEXION SUR LES FILIÈRES DE VALORISATION DES VASES

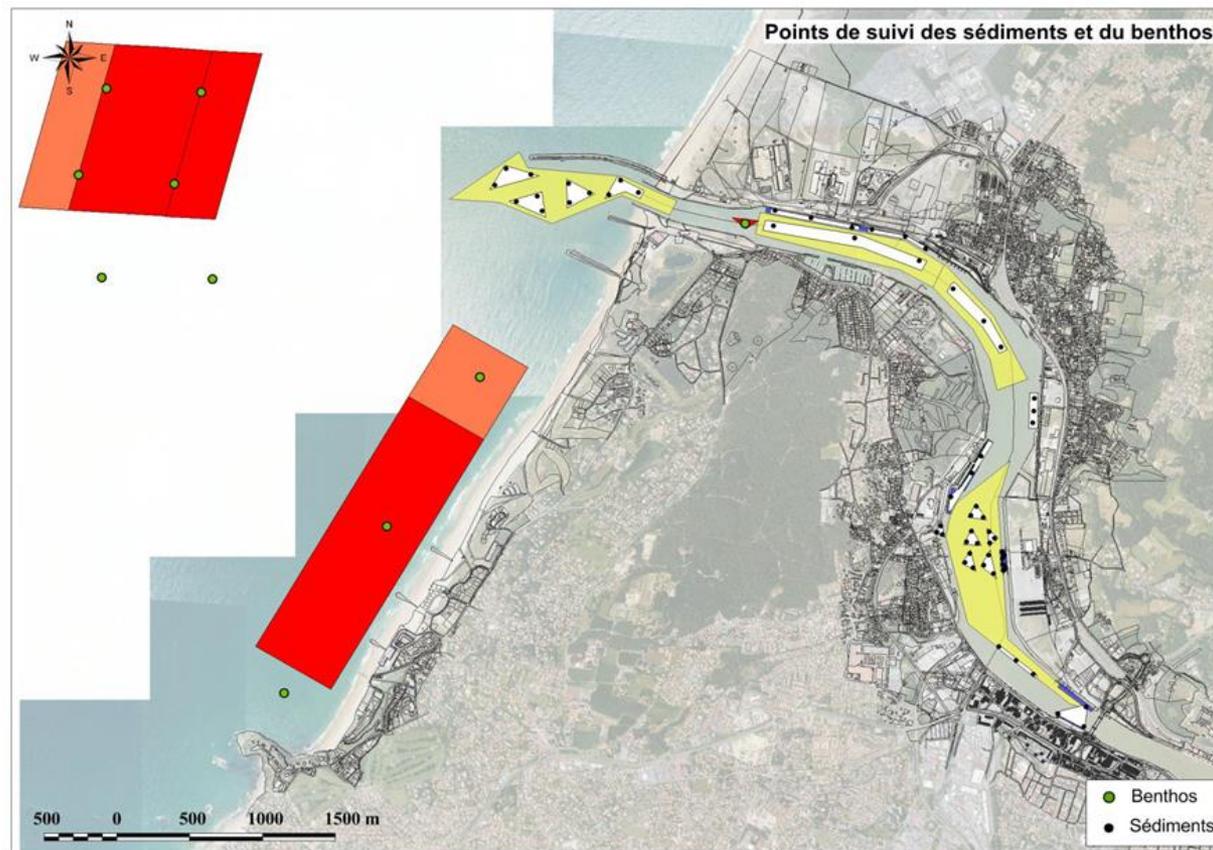
## ❖ POLLUTIONS ACCIDENTELLES

- ÉQUIPEMENT DE LA DRAGUE HONDARRA AU REGARD DE LA RÉGLEMENTATION EN VIGUEUR



## SUIVIS ENVIRONNEMENTAUX DES OPÉRATIONS DE DRAGAGE ET D'IMMERSION

- ❖ SUIVI BATHYMÉTRIQUE MENSUEL DES ZONES DE DRAGAGE ET SEMESTRIEL DES ZONES DE CLAPAGE
- ❖ SUIVI DE LA GRANULOMÉTRIE ET DE LA QUALITÉ CHIMIQUE DES SÉDIMENTS AU NIVEAU DE 20 STATIONS
- ❖ SUIVI DES INVERTÉBRÉS MACROBENTHIQUES SUR LES ZONES DE CLAPAGE AU NIVEAU DE 10 STATIONS



## NOUVEAU PROJET DE RECHERCHE POUR LA CCI BAYONNE – PAYS BASQUE

- ❖ CONTRAT DE RECHERCHE D'UNE DURÉE DE 3 ANS ÉTABLI EN JANVIER 2015 ENTRE LA CCI BPB ET CASAGEC INGENIERIE
- ❖ OBJECTIF: APPRÉHENDER L'IMPACT DES DRAGAGES EN MODE ACTUALISÉ SUR LES HABITATS BENTHIQUES DE SUBSTRAT MEUBLE
  - DÉCRIRE ET ÉVALUER LES HABITATS BENTHIQUES DE SUBSTRAT MEUBLE
  - COMPRENDRE LES PROCESSUS MORPHO-SÉDIMENTAIRES ENTRANT EN JEU SUR LES ZONES DE DRAGAGE
  - APPRÉHENDER PLUS FINEMENT LES IMPACTS DES DRAGAGES SUR LA MACROFAUNE BENTHIQUE DE SUBSTRAT MEUBLE SUITE À L'ARRIVÉE DE LA DRAGUE À POSTE
  - OPTIMISER LES PLANS DE DRAGAGE
- ❖ MOYENS MIS EN ŒUVRE:
  - ANALYSES SAISONNIÈRES DES COMMUNAUTÉS MACROBENTHIQUES
  - SUIVI DES CARACTÉRISTIQUES MORPHO-SÉDIMENTAIRES DES HABITATS BENTHIQUES
  - SUIVI PHYSICO-CHIMIQUE DE LA QUALITÉ DU MILIEU
  - MODÉLISATION NUMÉRIQUE MORPHO-SÉDIMENTAIRE AU NIVEAU DES ZONES DE DRAGAGE



# DEMANDE D'AUTORISATION DE DRAGAGE DU PORT DE BAYONNE



**PLÉNIÈRE DU 09/03/2016**